

# L'eau : un enjeu essentiel du conflit israélo-palestinien\*

Jacques FONTAINE\*\*

## Résumé

La Palestine, comme ses voisins Israël et Jordanie, manque d'eau : les trois font partie des quinze pays les moins bien pourvus dans le monde. A cette insuffisance physique, s'ajoutent les questions géopolitiques.

Israël s'approprie illégalement une part importante de l'eau de ses voisins et, de ce fait, la Palestine souffre d'une pénurie d'eau rarement connue ailleurs, et qui va en s'aggravant. Cette situation a empiré du fait de la construction du mur de la ségrégation.

**Mots-clés :** Eau, Palestine, pénurie

## Introduction

Le problème fondamental concernant l'eau dans cette région du monde est celui de sa répartition entre un « *État dominateur et sûr de lui* » (Charles de Gaulle) et une population dominée qui ne peut réaliser son légitime droit à l'autodétermination. La question est pourtant simple : comment répartir les ressources en eau entre 7 millions d'Israéliens et 4 millions de Palestiniens ?

Mais la réponse est d'une complexité extrême car, au-delà de la question géopolitique de la création d'un État palestinien sur les territoires occupés en 1967 et de sa coexistence avec l'État israélien, il ne s'agit pas de répartir l'abondance, mais la pénurie et, d'autre part, les précipitations, le tracé des fleuves et rivières ainsi que les limites des aquifères souterrains n'ont que faire des frontières politiques. (Il nous faudra donc tenir compte de la situation des États voisins). En effet, de par son climat, méditerranéen au nord et à l'ouest, semi-aride à l'est et aride au sud, la région palestino-israélienne souffre d'un déficit chronique en eau : selon un classement établi en 1993 par la Banque Mondiale, Israël et Palestine (ainsi que la Jordanie voisine) font partie des 15 pays du monde les moins bien pourvus en eau et souffrent d'une pénurie permanente et grave.

## I. Des ressources faibles

Contrairement au Liban et à la Syrie, Israël, Palestine et Jordanie ne disposent pas de montagnes élevées formant châteaux d'eau. Dans le pays du Cèdre, le Mont Liban, (3 086 m) reçoit des précipitations abondantes (1 500 mm) ; plus à l'est, l'Anti-Liban, à peine moins élevé (2 814 m au mont Hermon) bénéficie d'une quantité d'eau moindre, mais encore notable (1 200 mm). Rien de tel en Israël, Palestine et Jordanie. Les montagnes de Galilée culminent à 1 200 m, celles de Cisjordanie dépassent à peine 1 000 m et le plateau jordanien s'élève légèrement au-dessus de 1 200 m dans sa partie septentrionale, la seule qui ne soit pas désertique. L'armature du relief régional est formée de calcaires, secondaires ou tertiaires, qui ont subi les contrecoups de l'ouverture de la partie nord du rift syro-africain au pliocène (fossé du Ghab en Syrie, plaine de la Bekaa au Liban, dépression de la vallée du Jourdain et de la mer Morte, golfe d'Aqaba et mer Rouge). La présence de basaltes récents (Golan, environs de Tibériade...) s'explique ainsi.

-Au point de vue climatique deux zones s'opposent :

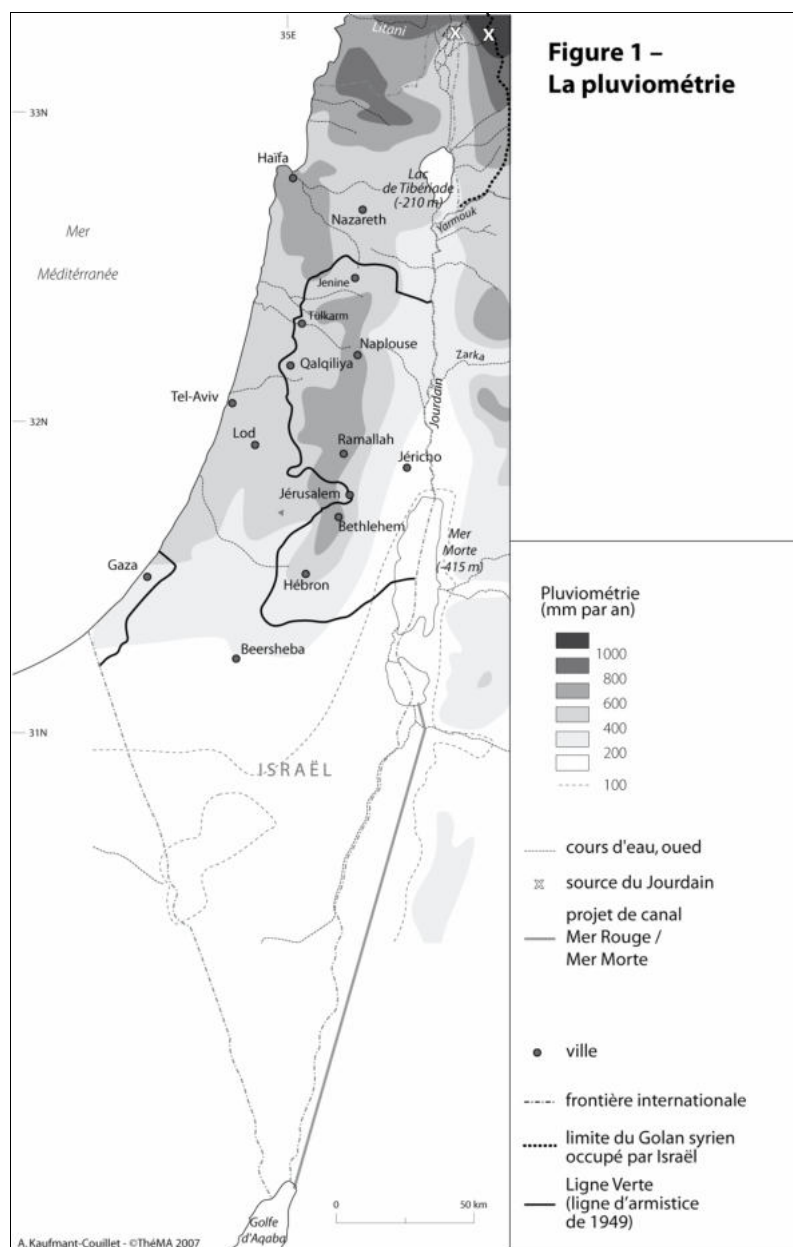
-Le nord et le centre-ouest de l'ensemble israélo-palestinien bénéficient d'un climat méditerranéen classique à étés chauds et secs et hivers humides et frais, avec des nuances régionales liées à la latitude et

---

\* Texte paru dans la revue *Eurorient* (n°24, 2007), légèrement modifié

\*\* ThéMA UMR 6049 CNRS et Université de Franche-Comté

à l'altitude : montagnes de Galilée et plateaux de Cisjordanie sont plus arrosés et plus froids l'hiver (il peut neiger à Jérusalem) que la plaine littorale et, inversement, l'été y est moins chaud. Les précipitations (Fig. 1), au nord-ouest d'une ligne reliant le lac de Tibériade à Gaza via l'est de Jérusalem et le sud de Hébron y sont généralement comprises entre 400 et 1 000 mm par an. Une agriculture méditerranéenne classique (céréales, oliviers, vigne...) y est possible sans irrigation, mais l'irrigation, permet une intensification notable et une diversification importante (maraîchage, agrumes, coton...);



La vallée du Jourdain, la moitié sud d'Israël et l'essentiel de la bande de Gaza sont caractérisées par un climat semi-aride, voire aride sur le versant occidental de la mer Morte et au sud de Beersheba où les précipitations sont inférieures à 200 mm et, plus au sud, à 100 mm. Dans ces régions, où l'évaporation peut excéder de plusieurs fois la quantité annuelle de précipitations (à Jéricho l'évaporation potentielle annuelle est proche de 2 000 mm pour des précipitations de 166 mm ! ARIJ, 1998), l'agriculture sans irrigation est impossible et, pendant longtemps, l'activité essentielle était le pastoralisme nomade ou semi-nomade, en dehors des rares oasis dont Jéricho est la plus importante. Par ailleurs, les précipitations sont d'une grande variabilité inter-annuelle : les années humides reçoivent généralement près de deux fois la quantité des années sèches en climat méditerranéen (Bethlehem de 398 mm à 758 mm avec une moyenne de 518 mm) et près de deux fois et demie en climat semi-aride. Les ressources en eau sont donc faibles, qu'elles soient souterraines ou de surface (cf. tableau 1). La Syrie est incontestablement le pays le mieux pourvu de la région (1 100 m<sup>3</sup>/hab./an), mais l'essentiel de ses ressources provient de l'Euphrate dont la source est en Turquie. Le Liban est assez bien alimenté mais Israël, Jordanie et Palestine souffrent d'un grave manque d'eau. La situation est particulièrement dramatique à Gaza (40 m<sup>3</sup>/hab./an), mais elle est également très difficile en Jordanie, Cisjordanie et Israël où l'on est très en deçà du seuil de pénurie (1 000 m<sup>3</sup>/hab./an) déterminé par les instances internationales.

**Tableau 1 – Les disponibilités en eau dans les pays du Levant (ressources renouvelables)**

Disponibilité en eau (en milliards de m <sup>3</sup> )		Israël	Gaza	Cisjordanie	Jordanie	Liban	Syrie
Ressources internes	Eaux de surface	0,250	0	0,074	0,400	4,100	4,800
	Eaux souterraines	0,500	0,046	0,679	0,500	3,200	4,200
	Pertes (sources sous-marines...)				- 0,22	-2,500	- 2,00
	TOTAL (a)	0,750	0,046	0,753	0,680	4,800	7,000
Ressources extérieures	Eaux de surface	0,345 <sup>(1)</sup>	0	0	0,200 <sup>(4)</sup>	-0,393 <sup>(5)</sup>	17,91 <sup>(6)</sup>
	Eaux souterraines	0,575 <sup>(2)</sup>	0,010 <sup>(3)</sup>	0	0	0	1,35 <sup>(7)</sup>
	TOTAL (b)	0,920	0,010	0	0,200	-0,393	19,26
TOTAL GENERAL (c)		1,670	0,056	0,753	0,880	4,407	26,26
Taux de dépendance (c/b)		55%	18%	0%	23%	1%	80%
Ressources exploitables		1,636	0,056	0,710	?	2,185	20,60
Eaux transférées		0	0	0,275 <sup>(8)</sup>	0	0,280 <sup>(9)</sup>	0,250 <sup>(10)</sup>
Ressources disponibles (d)		1,636	0,056	0,435	0,880	1,792	20 350
Population 2005 en M hab.. (e)		6,7	1,4	2,4	5,8	3,8	18,4
Disponibilités annuelles moyennes (par hab., en m <sup>3</sup> ) (d/e)		244	40	181	152	472	1 106

Sources : FAO : Aqastat : les statistiques ont généralement été révisées en 2001 par Jean Margat (sauf pour la Jordanie : 1997) ;

INED : Population et société n° 414 - 2005

N.B : La population d'Israël a été modifiée, afin que la population palestinienne de Jérusalem soit comptabilisée qu'une fois (en Cisjordanie).

**Notes du tableau 1**

(1) Origine : Syrie (Baniyas et autres) : 0,185

Liban (Hasbani et autres) : 0,160

(2) Origine : Syrie (source de Dan et autres) : 0,300

Cisjordanie (aquifères de montagne) : 0,275

(3) Origine : Israël

(4) : Syrie (Yarmouk)

(5) : Destination : Syrie (Oronte)

Israël (Hasbani et autres) 0,160

(6) : Bilan entrées (Turquie : Euphrate et affluents, Liban : Oronte) - sorties (Irak : Euphrate, Turquie : Oronte, Israël : Baniyas et autres - 0,185 - Jordanie : Yarmouk - 0,200)

(7) : Bilan entrées (Turquie, Liban) — sorties (Israël : Dan - 0,250)

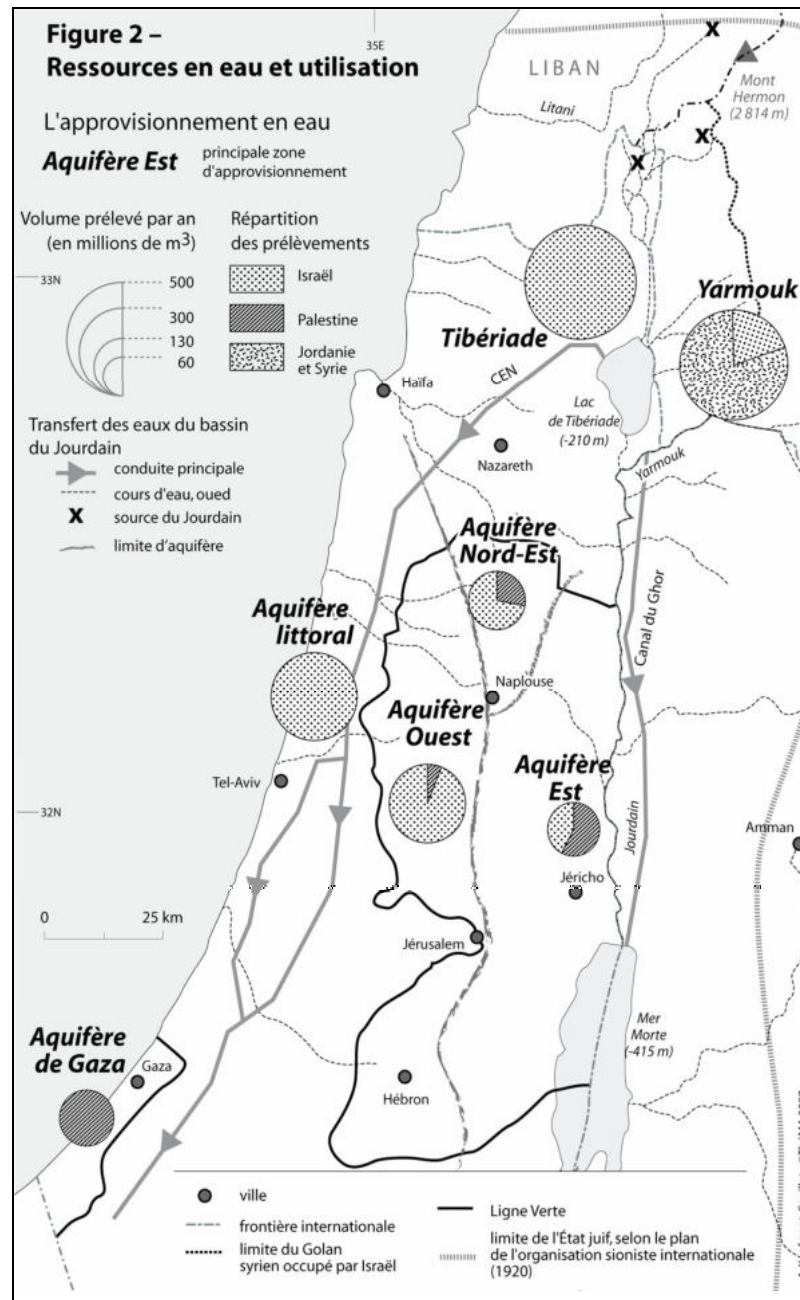
(8) : vers Israël

(9) : vers Israël (0,150) et vers la Syrie (0,130)

(10) : vers Israël

Les ressources renouvelables de l'ensemble israëlo-palestinien sont estimées par la FAO à 2,1 à 2,2 milliards de m<sup>3</sup> par an (cf. tableau 1). Au-delà des petits aquifères et des courts oueds côtiers (dont

la capacité est voisine de 200 millions de m<sup>3</sup> par an), 3 régions principales fournissent l'eau consommée en Israël et Palestine. (Fig. 2)



Le Jourdain, petit fleuve de 360 km dont le bassin est partagé entre Liban, Syrie, Israël, Jordanie et Palestine, est formé par la réunion de trois rivières issues du mont Hermon (2 814 m) : le Hasbani, né au Liban, a un débit annuel moyen de 160 millions de m<sup>3</sup>, à peine inférieur à celui du Baniyas (185 millions de m<sup>3</sup>) venu du Golan syrien ; le Dan, qui prend sa source en Israël, a le débit le plus important (300 millions de m<sup>3</sup>). Ainsi, les sources du Jourdain ont un débit global de près de 650 millions de m<sup>3</sup>, sans grand rapport avec l'exigüité de leur bassin-versant : leur abondance ne peut s'expliquer que par l'importante circulation souterraine dans les calcaires du mont Hermon, particulièrement bien arrosé ; donc ces eaux proviennent, pour l'essentiel du Liban et de Syrie, non d'Israël. Le haut Jourdain traverse ensuite les marécages du lac Houlé, puis le lac de Tibériade (210 m en dessous du niveau de la mer) où des sources plus ou moins saumâtres lui apportent environ 200 millions de m<sup>3</sup>/an. Un peu en aval du lac de Tibériade, le Jourdain reçoit le Yarmouk qui contribue pour environ 500 millions de m<sup>3</sup> par an grâce au drainage d'un vaste bassin-versant s'étendant sur le sud-ouest de la Syrie (Hauran, Léja, djebel Druze) et le nord-est de la Jordanie. Plus au sud, les oueds et

les sources des deux rives lui apportent quelques centaines de millions de m<sup>3</sup>. Théoriquement, c'est plus de 1 500 millions de m<sup>3</sup> qui devraient arriver à la mer Morte. En réalité, du fait de l'importance des prélèvements, sur les deux rives, principalement pour l'irrigation, le Jourdain n'est qu'un mince filet d'eau, aisément franchissable, qui ne débite qu'une centaine de millions de m<sup>3</sup> par an et méandre dans sa plaine alluviale ; il est évidemment incapable de compenser l'évaporation de la mer Morte dont le niveau a baissé de 15 m entre 1960 et 2000 et se situe maintenant vers moins 415 m. (Emsellem, Meyer, Lakhdari, 2004).

– Les aquifères de montagne, qui fournissent le volume d'eau le plus important (environ 700 millions de m<sup>3</sup>) sont centrés sur les hautes collines et plateaux de Cisjordanie, entre la vallée de Jezréel au nord et Beersheba au sud, de la plaine du Jourdain à l'est aux basses collines de la Sephala qui dominant la plaine littorale à l'ouest. L'essentiel de son alimentation (85 à 90 %) est dû aux précipitations qui tombent en Cisjordanie. La nappe phréatique s'étend principalement au-dessus de la dorsale anticlinale à une profondeur de 200 à 400 m, dans des couches calcaires qui surmontent des roches imperméables. En raison de la structure, la nappe est drainée dans trois directions opposées qui permettent de scinder cet aquifère en trois parties (ouest, nord-est et est). D'importantes sources — aujourd'hui toutes captées — surgissent au contact des zones limitrophes, Séphala, vallée de Jezréel et vallée du Jourdain. Plus d'un millier de puits pompent les eaux de l'aquifère de montagne (600 en Israël, 450 en Cisjordanie).

- L'aquifère Occidental, le plus important (362 millions de m<sup>3</sup> — Article 40 d'Oslo, Zeitoun *et alii*, 2004) a été utilisé par les colons juifs dès 1930 et il est aujourd'hui exploité à 94 % par Israël.
- L'aquifère Nord-Oriental, moins abondant (165 millions de m<sup>3</sup>), est lui aussi majoritairement utilisé par Israël (71 %).
- L'aquifère Oriental est de moins bonne qualité : la moitié de ses 200 millions de m<sup>3</sup> est saumâtre et le reste est utilisé majoritairement (58 %) par les Palestiniens.

L'aquifère côtier, moins important (400 millions de m<sup>3</sup>), s'étend en bordure du littoral méditerranéen du mont Carmel jusqu'au-delà de la frontière égyptienne. La nappe phréatique est située à une profondeur de 20 à 50 m. Le problème essentiel des eaux côtières est leur qualité, du fait de leur surexploitation ancienne (1 600 puits en Israël, 2 000 à Gaza) et de l'intensification agricole de la plaine littorale qui a entraîné une pollution importante par les engrais et les pesticides (nitrates, chlore, cuivre...). Du fait de cette surexploitation ancienne et continue, l'aquifère littoral est partiellement envahi par l'eau de mer dans sa partie occidentale. La situation est particulièrement grave à Gaza où l'eau, plus ou moins saumâtre, n'est plus potable.

Le manque d'eau est flagrant, aussi bien en Jordanie qu'en Palestine et Israël. Mais les moyens de ces trois territoires pour y faire face sont largement disproportionnés :

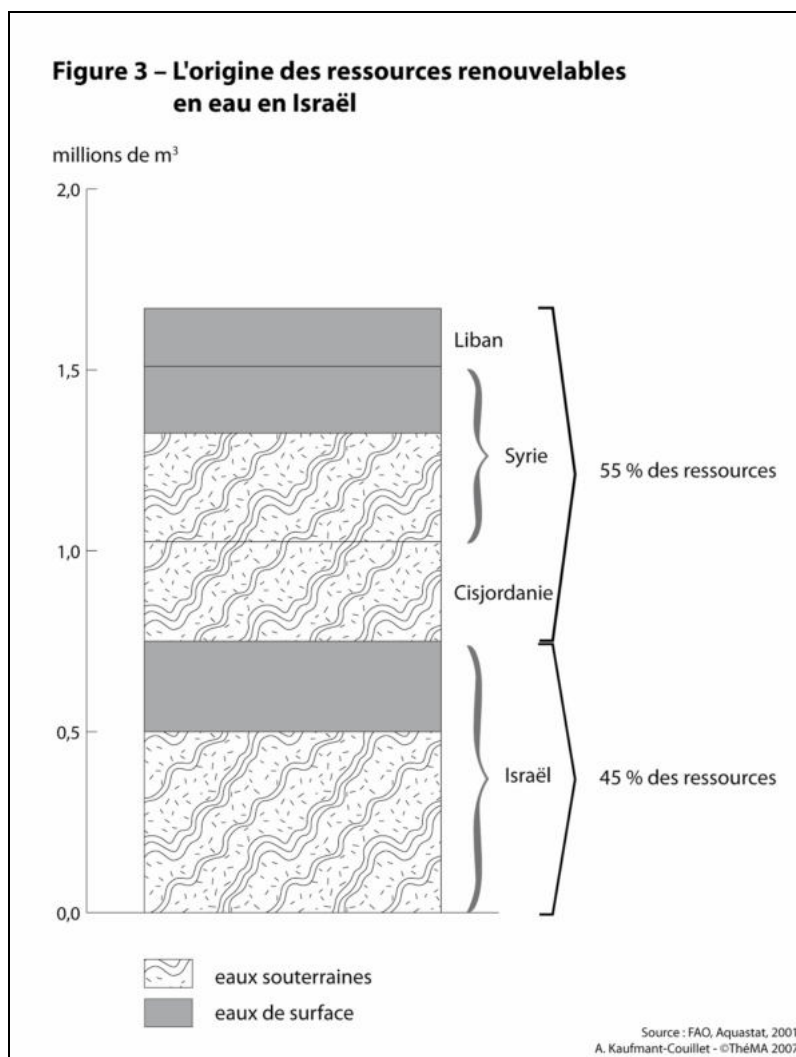
La Jordanie fait avec le peu qu'elle a et bénéficie d'une partie des eaux du Yarmouk que la Syrie n'utilise pas.

- inversement la Palestine subit les dictats israéliens et surexploite la partie méridionale de l'aquifère côtier dont la qualité se dégrade un peu plus chaque année.

## **II. Une consommation en hausse permanente et dépassant les ressources renouvelables**

La consommation d'eau en Israël-Palestine a fait l'objet de diverses estimations. Selon A. R. Tamimi (2003) elle se monterait à 2 280 millions de m<sup>3</sup> en 2002, soit 2 034 millions pour Israël et 246 millions pour la Palestine. Selon le Bureau central des statistiques d'Israël, la consommation de ce pays aurait été de 1 831 millions la même année, soit une différence de 10 %, et de 1 954 millions en 2004. Dans tous les cas, la consommation globale israëlo-palestinienne dépasse les 2 milliards de m<sup>3</sup> et peut-être les 2,2 milliards, c'est-à-dire que la consommation est supérieure aux ressources renouvelables. Si l'on entre dans le détail, il faut certes nuancer : les apports d'eau retraitée (260 millions de m<sup>3</sup> en Israël mais très peu en Palestine) et d'eau de mer dessalée (10 à 15 millions de m<sup>3</sup> en Israël) contribuent à diminuer le déficit, d'autre part, la totalité de l'eau de la partie orientale de l'aquifère de montagne n'est pas exploitée, mais il s'agit d'eau saumâtre, inadaptée aux besoins humains, enfin, la surexploitation de

l'aquifère côtier est de plus en plus grande : en 1999, il a fourni 544 millions de m<sup>3</sup>, alors que sa capacité théorique est d'environ 400 millions de m<sup>3</sup> (Water in Israël, 2002).



### A. Une grande différence de consommation

**Tableau 2 - La consommation d'eau en Israël-Palestine en 2002**

Palestine	Consommation totale (millions de m <sup>3</sup> )	Population	Consommation par hab (m <sup>3</sup> )	Agriculture	Industrie	Consommation domestique
Israël	1831	6,4	286	55,7 %	6,7%	37,6%
Palestine	246 (1)	3,5	70	60 %	5%	35% (2)

Sources : Israël, bureau central des statistiques ;  
Palestine : A. R. : Tamimi (1,2) et estimations ;  
INED, Population

Ce tableau montre la considérable différence de consommation entre Israéliens et Palestiniens : le rapport est de 1 à 4 et il ne fait que s'aggraver (vers 1990, il n'était que de 1 à 3 environ). La consommation d'eau en Palestine est strictement limitée par les autorités israéliennes. « *Les Arabes de Judée et Samarie n'auront pas plus d'eau que ce qu'ils consomment actuellement* » avait affirmé Moshé Dayan à la fin des années soixante-dix lors des propositions israéliennes « d'autonomie » faites par le gouvernement de Menaghem Begin (cité par N. Guille, 1984). Et cela a été vrai : la consommation totale d'eau en Palestine a très peu augmenté depuis 1967 alors que la population a quadruplé ; la

consommation par habitant a donc chuté à un niveau très faible (70 m<sup>3</sup>/hab. en 2002 et probablement 60 en 2007) alors que la diminution de la consommation en Israël a été beaucoup plus modérée.

### **B. La consommation d'eau en Israël (Fig. 4)**

La consommation d'eau a régulièrement crû du milieu des années cinquante à 1985, passant de moins d'un milliard de m<sup>3</sup> à plus de 2 milliards, depuis cette dernière date, son évolution se fait en dents de scie, avec de très fortes diminutions certaines années (un cinquième en moins entre 1985 et 1986 et entre 1990 et 1991) ; si des sécheresses particulièrement importantes peuvent expliquer en partie des diminutions, elles ont eu des conséquences d'autant plus visibles que, à partir de la première moitié des années quatre-vingts, la consommation atteignait voire dépassait, certaines années, les ressources renouvelables.

L'agriculture est toujours le premier consommateur d'eau, mais sa part régresse régulièrement : 75 à 85 % dans les années cinquante à soixante-dix ; 70 à 75 % dans les années 1980 ; 60 à 65 % entre 1991 et 2000 ; 55 à 60 % depuis 2001. Il faut dire que l'agriculture bien qu'elle n'ait qu'une place secondaire et en régression dans l'économie (67 000 emplois, soit 2,4 % des actifs en 2003 contre 112 000 emplois et 12 % des actifs en 1965, 424 000 ha cultivés dont 194 000 irrigués en 2002-MEDAGRI, 2005) a toujours joué un rôle particulier en Israël : elle « est étroitement associée au mythe fondateur du pionnier, cultivant la terre en rupture avec la condition imposée aux juifs en diaspora » (Mancebo, 2003). De ce fait, elle a toujours été subventionnée, bénéficiant de tarifs préférentiels pour l'eau, alors que son rôle économique est devenu secondaire. Cette réduction de la part de l'eau – et du volume (1 465 millions de m<sup>3</sup> en 1985, 1 021 en 2002) n'a été possible que grâce à une double action sur l'agriculture elle-même et sur le prix de l'eau :

- dans le domaine agricole, les méthodes d'irrigation ont été améliorées (aspersion nocturne, goutte à goutte) et les façons culturales modifiées (cultures sous serres, développement d'espèces à besoins en eau réduits...)
- la politique de l'eau a été révisée à partir de 1987 : son prix a été augmenté et il est devenu progressif, en fonction de la consommation, néanmoins l'eau agricole reste subventionnée et son prix est donc moins élevé que pour le secteur domestique ou industriel. Une nouvelle réforme décidée en 2002 a prévu une augmentation graduelle du prix de l'eau agricole sur 4 ans.
- enfin, il faut noter une légère diminution des surfaces irriguées (213 000 ha en 1988, 194 000 ha en 2002 — Medagri, 2005).

La consommation d'eau par le secteur industriel reste peu importante : environ 6 % de la consommation globale (taux stable) soit approximativement 120 millions de m<sup>3</sup>/an.

En revanche, la progression de la consommation d'eau domestique est permanente en raison de l'accroissement de la population et, secondairement, de l'amélioration du niveau de vie : 197 millions de m<sup>3</sup> en 1960 pour 2,1 millions d'habitants soit 98 m<sup>3</sup>/hab./an, 712 millions de m<sup>3</sup> en 2004 pour 6,6 millions d'habitants, soit 108 m<sup>3</sup>/hab./an.

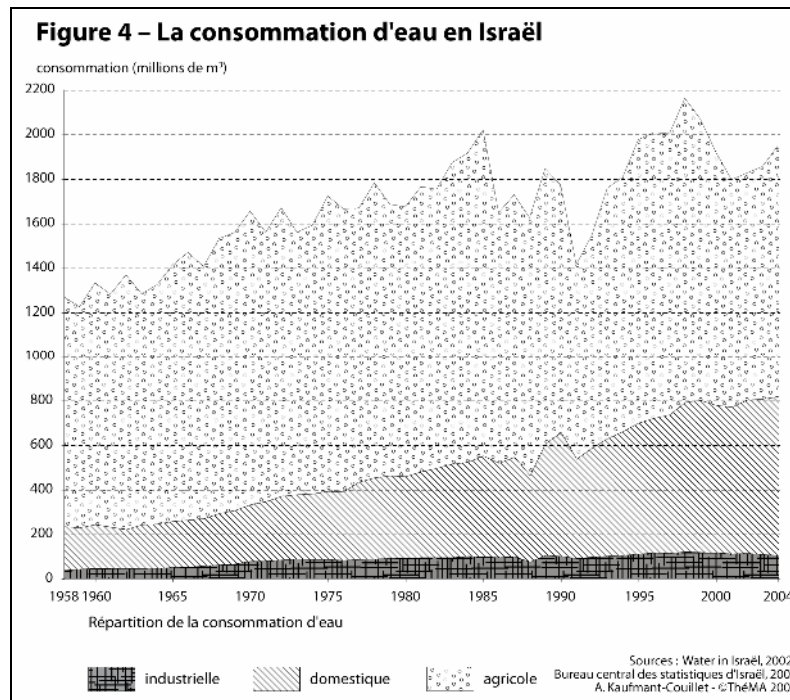
### **C. La consommation d'eau en Palestine**

Très largement inférieure à la consommation israélienne, elle semble néanmoins augmenter (G. Mutin l'estimait à 190 millions de m<sup>3</sup> vers 1990 et elle aurait été de 246 millions de m<sup>3</sup> en 2002), augmentation inférieure cependant à l'accroissement de la population, ce qui fait que la consommation par habitant ne fait que décliner (90 m<sup>3</sup>/hab./an vers 1990, 70 en 2002). Du fait des prélèvements israéliens, les Palestiniens ne disposent que du tiers de ce qui leur revient de plein droit.

L'agriculture est aussi la première consommatrice d'eau, avec environ 60 % des ressources soit près de 150 millions de m<sup>3</sup> par an, ce qui permet l'irrigation d'une dizaine de milliers d'ha en Cisjordanie (soit 6 % des 170 000 ha cultivés-ARIJ, 1998) et d'une superficie un peu supérieure à Gaza, mais qui représente près des 2/3 des terres cultivées (ARIJ, 2002).

La consommation d'eau domestique (environ 90 millions de m<sup>3</sup>, 35 % de la consommation totale) est particulièrement faible : 25 m<sup>3</sup>/hab./an, soit à peine un quart de la consommation d'un Israélien. Cette faiblesse s'explique par le rationnement imposé par Israël qui entraîne de fréquentes coupures, par l'absence de réseaux d'adduction d'eau dans de nombreux villages de Cisjordanie (180, soit près d'un village sur deux) et par la vétusté de certains réseaux, ce qui entraîne des pertes.

- Aussi la consommation d'eau en Palestine/Israël est marquée par des caractéristiques particulières :
- une consommation faible ou très faible, largement inférieure aux normes minimales admises par la communauté internationale (le seuil de pénurie est à 1 000 m<sup>3</sup>/hab./an).
  - une très forte différence entre Palestiniens et Israéliens, en défaveur des premiers dont la consommation par habitant n'est que le quart des seconds.



- une consommation supérieure aux ressources renouvelables qui malgré les apports des ressources non conventionnelles (retraitement des eaux usées, dessalement des eaux saumâtres ou marines, achat par Israël de 50 millions de m<sup>3</sup> d'eau à la Turquie depuis 2004 — Emsallem *et alii*, 2004) et risque d'entraîner prochainement des conséquences irréversibles dans l'aquifère côtier (si ce n'est déjà fait, notamment à Gaza). La question de l'accès à de nouvelles ressources, conventionnelles ou non, est plus que jamais posé, aussi bien pour les Israéliens que les Palestiniens.

### III. La politique israélienne de l'eau : une volonté permanente d'accaparement des ressources

La question de l'eau a toujours été au cœur des préoccupations du mouvement sioniste. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers immigrants juifs installèrent des équipements de pompage dans ce qui n'était encore qu'une province de l'empire ottoman. Par la suite cette question de l'eau ne cessera d'être mise en première ligne dès avant la création du mandat britannique en Palestine, pendant celui-ci et plus encore après la création de l'État hébreu ; aujourd'hui, elle reste au centre de la stratégie politique israélienne.

#### A. La question de l'eau avant l'indépendance de l'État d'Israël

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle le mouvement sioniste comprit que les réserves locales étaient insuffisantes dans la perspective d'un fort développement de l'immigration juive en Palestine et d'une modernisation de l'agriculture par l'irrigation. C'est pourquoi au lendemain de la déclaration Balfour (1916), les représentants du mouvement sioniste souhaitèrent un élargissement vers le nord du « Foyer national juif », au-delà des limites bibliques, afin d'intégrer l'ensemble des sources du Jourdain et d'accéder aux eaux du Litani. Cette position fut officialisée en 1919 par une lettre de Chaïm Weizman, président de l'organisation sioniste mondiale au premier ministre britannique, Lloyd George. (cf : encadré ci-dessous et Fig. 2).



La demande sioniste ne fut pas acceptée, la frontière libano-palestinienne fut fixée à 25 km environ au sud du Litani et une seule des trois sources principales du Jourdain, celle de Dan, fut incluse à l'intérieur du territoire du mandat britannique sur la Palestine. Mais la revendication sioniste perdurera.

*Tout l'avenir économique de la Palestine dépend de son approvisionnement en eau pour l'irrigation et pour la production d'électricité. L'alimentation en eau doit provenir des pentes du mont Hermon, des sources du Jourdain et du fleuve Litani. Nous considérons qu'il est essentiel que la frontière nord de la Palestine englobe la vallée du Litani sur une distance de 25 miles ainsi que sur les flans ouest et sud du mont Hermon. Même si le Jourdain et le Yarmouk se trouvaient totalement inclus dans la Palestine, il n'y aurait pas assez d'eau pour satisfaire nos besoins. L'irrigation de la Haute Galilée et l'énergie nécessaire à une activité industrielle, fût-elle restreinte, doivent provenir du Litani. Si la Palestine se trouvait coupée du Litani, du Haut Jourdain et du Yarmouk, elle ne pourrait être indépendante au plan économique.*

*Chaim Weizman, Lettre à Lloyd George, 1919*

*(citée par G. Mutin 2000)*

Dès les débuts du mandat, l'utilisation des eaux du Jourdain est envisagée comme un moyen de développement du « Foyer national juif » ; c'est ainsi qu'en 1923, une société juive, la Palestine Electric Corporation, implanta un barrage et une centrale hydroélectrique à la confluence du Jourdain et du Yarmouk. En 1936, l'Agence juive fonda la société Mekorot pour la réalisation et la gestion de projets hydrauliques (aujourd'hui Mekorot est contrôlée par le gouvernement israélien -33 % des actions -, l'Agence juive, le Fonds national juif et l'Union des travailleurs sionistes).

L'organisation mondiale sioniste demanda à l'agronome W.C. Lowdermilk un plan de développement hydraulique pour le futur État hébreu. Ce plan prévoyait la création d'un « Jordan Valley Authority » sur le modèle de la « Tennessee Valley Authority » étasunienne qui aurait deux objectifs :

- irriguer la Palestine de la Galilée au Néguev en utilisant les eaux du Jourdain et de ses affluents (y compris ceux de la rive est, Yarmouk et Zarka), et celles du Litani, ce qui permettrait d'installer 4 millions d'immigrants juifs (en plus des 1,8 million d'habitants de la Palestine de l'époque) ;
- développer l'hydro-électricité grâce à la réalisation d'un canal Méditerranée - mer Morte (utilisant la différence d'altitude, 390 m environ à l'époque).

### ***B. La politique israélienne de l'eau jusqu'en 1967***

Dès l'indépendance israélienne (14-05-1948), l'agriculture est considérée comme une priorité, ce qui implique la maîtrise de l'approvisionnement en eau. Dès 1953, Israël entreprend la construction d'un canal de dérivation à partir du Lac de Tibériade (« National Water Carrier » ou « conduite d'eau nationale ») afin d'irriguer la plaine côtière et ultérieurement le Néguev ; ce projet de transfert des eaux du Jourdain en dehors de sa vallée est rejeté par les pays arabes. La crise couvant, les États-Unis envoient un des conseillers du président Eisenhower, Eric Johnston, qui établit un premier plan de répartition des eaux du Jourdain qui ne satisfait ni Israël, ni les pays arabes. (cf. tableau 3). Deux contre-plans sont proposés en 1954, l'un par le comité technique arabe, l'autre par Israël (plan Cotton) ; ce dernier prévoit l'utilisation de plus de la moitié des eaux du Litani, fleuve du Liban, par Israël (400 millions de m<sup>3</sup> sur 700 millions). Le plan Johnston révisé (1955) sera rejeté aussi bien par Israël que par le Conseil de la Ligue arabe, mais il restera une référence car il avait été accepté par les comités d'experts.

Tableau 3 Evolution du plan Johnston 1953 -1955

État	Plan Johnston 1953		Plan du Comité technique arabe 1954		Plan Cotton 1954		Plan Cotton (Litani exclu)	Plan révisé Johnston (1955)	
	Eau	Superficie irriguée	Eau	Superficie irriguée	Eau	Superficie irriguée	Eau	Eau	Superficie irriguée
	M m <sup>3</sup> /an	Km <sup>2</sup>	M m <sup>3</sup> /an	Km <sup>2</sup>	M m <sup>3</sup> /an	Km <sup>2</sup>	M m <sup>3</sup> /an	M m <sup>3</sup> /an	Km <sup>2</sup>
Jordanie Palestine	774	490	861	490	575	430	575	*720	-
Syrie	45	30	132	119	30	30	30	132	119
Liban	-	-	35	35	451	350	151	35	35
<b>Sous-total</b>	819	520	1028	644	1056	810	756	887	154
Israël	394	420	200	234	1290	1790	890	*450	-
<b>Total</b>	<b>1213</b>	<b>940</b>	<b>1228</b>	<b>878</b>	<b>2346</b>	<b>2600</b>	<b>1646</b>	<b>1337</b>	<b>154</b>

\* estimation

Source : *Water Ressources and Irrigated Agriculture In West Bank, ARIJ, 1998*

Dès lors Israël et les États arabes mettent en oeuvre leurs propres projets. La conduite d'eau nationale (CEN) est achevée en 1964 (cf. Fig. 2 et encadré). En 1987, la Jordanie commence la construction du canal du Ghor, mais Israël interdit l'édification du barrage de Maqarrin sur le Yarmouk, ce qui entraîne une diminution des possibilités d'approvisionnement en eau du canal dont la première phase est achevée en 1966 et la seconde, jusqu'à la mer Morte à la fin du siècle. En 1964, en réaction à la mise en place de la conduite d'eau nationale par Israël, les États arabes décident du détournement des sources du Jourdain situées sur le territoire Libanais (Hasbani) et syrien (Baniyas) vers respectivement le Litani et le Yarmouk. La tension monte et Israël attaque les chantiers libanais et syriens, notamment en avril 1967.

#### *La conduite d'eau nationale (National Water Carrier ou NWC)*

*Ce réseau, achevé en 1964, relie les trois sources d'eau principales (lac de [Tibériade] et aquifères de montagne et côtier). Il fournit environ 1,15 milliard de m<sup>3</sup>/an et achemine les eaux du nord vers le sud du pays. Il commence [au lac de Tibériade] où une station pompe 20 m<sup>3</sup>/s sur 363 mètres de hauteur, de la cote -211 m à la cote + 152 m. De cette cote l'eau s'écoule, par gravité, vers le sud du pays sur une distance de 110 kilomètres par un canal à ciel ouvert et un conduit de 2,7 mètres de diamètre. À son extrémité méridionale, le NWC est relié aux grandes sources captées dans l'aquifère de montagne d'où deux conduits bifurquent vers le sud du pays. Le NWC sert aussi à recharger artificiellement l'aquifère côtier. L'eau pompée en hiver dans le lac de [Tibériade] est déversée dans les puits côtiers, créant ainsi une réserve qui sera utilisée pendant la saison sèche tout en réduisant le rythme de salinisation de cet aquifère dont le niveau d'eau est très étroitement suivi grâce à de nombreux puits d'observation.*

*Source : A. YAIR et H. GVIRTZMAN (1995)*

Parallèlement à la mise en place de la conduite d'eau nationale, Israël, conscient du rôle vital de l'eau, nationalise les ressources en eau dès 1949 et décide d'administrer de manière unifiée le potentiel hydrique du pays (et ce qu'il prélève chez ses voisins — cf. supra). Pour ce faire, il développe le rôle de la compagnie Mekorot fondée en 1936 et crée une autre société, Tahal, qui est chargée des plans d'adduction d'eau, des systèmes de distribution et des travaux régionaux de drainage.

### **C. La guerre des « six-jours » (1967) une guerre pour l'eau ?**

S'il est communément admis que cette guerre eut pour cause immédiate le remplacement des Casques bleus par des forces égyptiennes à la pointe méridionale du Sinaï et l'interdiction du détroit de Tiran (et donc l'accès au port d'Eilat aux navires israéliens), la réalité est un peu plus complexe. Le mouvement sioniste a toujours voulu la création d'un grand Israël (Eretz Israël) sur l'ensemble de la Palestine (cf. limites sur Fig. 2) et après sa création, Israël, n'a jamais caché sa volonté de réaliser ce projet et notamment d'occuper Jérusalem. Par ailleurs, la question de l'eau a été mise en exergue très tôt par le mouvement sioniste (cf. supra). Peut-on

dire pour autant comme A. Benantar (1993) que « *le conflit sur les eaux du Jourdain, du Yarmouk et de l'Oronte fut la cause principale de la guerre des six-jours* » ? Cela ne semble par certain, bien que la question de l'eau ait été considérée comme un *casus belli* par Israël après 1956 et que cette analyse a été reprise en Israël (Y. Litani, dans Haaretz, 1978, cité par A. Benantar, 1993).

La guerre des six-jours a été une véritable aubaine pour l'État hébreu dans le domaine de l'eau :

- L'occupation du Golan avait un double intérêt hydro-stratégique pour Israël. D'une part, elle lui permettait de contrôler les sources du Baniyas qui fournissent environ un quart du débit du haut-Jourdain ainsi que le cours aval du Yarmouk où Israël pompe une centaine de millions de m<sup>3</sup>. D'autre part, elle bloquait tous les projets hydrauliques jordano-syriens (transfert des eaux du Baniyas vers le Yarmouk, construction du barrage de Maqarrin, surveillance des prises d'eau jordaniennes pour alimenter le canal du Ghor).
- L'occupation de la Cisjordanie permettait à Israël de contrôler l'eau de cette région et d'en disposer selon son bon vouloir : dès l'été 1967 l'eau en Cisjordanie et Gaza est placée sous le contrôle de la compagnie Mekorot et les autorités militaires d'occupation commencent à mettre en place un règlement léonin interdisant tout accroissement de la consommation d'eau. C'est ainsi que les pompages dans le Jourdain sont prohibés pour raisons de sécurité, condamnant ainsi l'agriculture palestinienne irriguée de la vallée et que le forage de nouveaux puits est réglementé de manière draconienne (très peu d'autorisations seront accordées : 11 seulement entre 1967 et 1983) ; de plus, en 1975, Israël installe des compteurs sur les puits palestiniens et limite la consommation d'eau pour l'irrigation.

Ainsi, que la question de l'eau ait été ou pas une cause fondamentale du déclenchement de la guerre des six jours, elle a permis à Israël de mettre en place une véritable stratégie hydraulique articulée autour de deux axes essentiels :

- l'imposition d'une législation restrictive permettant de limiter et contrôler la consommation d'eau des populations des territoires palestiniens
- l'occupation de l'espace géographique par les bases militaires et les colonies de peuplement.

#### ***D. La stratégie hydraulique d'Israël de 1967 à 1992***

Les instruments de la stratégie mis en place Israël ont pu bloquer la consommation d'eau en Cisjordanie à une centaine de millions de m<sup>3</sup> par an pendant un quart de siècle alors que la population a plus que doublé : « *le temps, pour l'eau, s'est arrêté en 1967 dans les territoires occupés* » (I. Mattar, agronome palestinien, cité par N. Guille, 1984).

L'agriculture est la première victime de ces restrictions : ainsi, malgré une amélioration des techniques et façons culturales qui permettent une diminution de la consommation d'eau à l'hectare, c'est seulement une dizaine de milliers d'hectares qui sont irrigués en Cisjordanie alors que plus de 100 000 hectares pourraient l'être, mais ils ne le sont pas faute d'eau disponible... pour les Palestiniens. La situation est particulièrement grave dans la vallée du Jourdain où, du fait d'un climat aride, l'agriculture dépend totalement de l'irrigation. En revanche, il n'y a pas de restriction pour les colons israéliens dont la consommation d'eau pour l'irrigation a doublé dans les années 1980 pour atteindre, 60 millions de m<sup>3</sup> en 1990 (Mutin, 2000), soit les deux tiers de la consommation palestinienne ! Paradoxalement, les Israéliens - qui disposent d'eau à volonté - ne peuvent cultiver qu'une partie des terres qu'ils contrôlent... faute de bras. De ce fait, certaines terres autrefois exploitées par les Palestiniens, mais confisquées par Israël sont retournées à l'abandon notamment dans la vallée du Jourdain (N. Guille, 1984). Cette politique hydraulique montre à l'évidence que le rationnement imposé en Cisjordanie (et à Gaza) relève d'abord d'une volonté politique d'empêcher le développement de l'agriculture palestinienne.

À cette limitation de l'usage de l'eau des puits va s'ajouter ultérieurement une tentative de mainmise sur l'eau des sources en particulier dans la vallée du Jourdain (cf. Fig. 6). C'est ainsi que la ville de Jéricho partage l'eau de ses sources avec la colonie de Maale Adoumim. Mais le cas le plus frappant est celui d'Aujah, à une dizaine de kilomètres au nord de Jéricho (cf. encadré).

*Anjab, un cas exemplaire de pillage de l'eau*

Avant 1967, Anjab qui comptait 8 000 habitants, était l'un des principaux producteurs de citrons, bananes et légumes en Cisjordanie. Après 1967, le village n'abritait plus que quelque 2 000 personnes, cultivant encore toutefois 10 000 dunums [environ 1 000 ha]. Les malheurs du village, qui est alimenté par l'une des plus importantes sources de Cisjordanie (5 millions de mètres cubes par an) ont vraiment commencé avec le forage en 1977, à proximité immédiate de la source, de deux « puits juifs » - ainsi que les appellent les Palestiniens -, destinés à alimenter notamment l'implantation voisine de Yitan. À la suite d'une sécheresse persistante les deux années suivantes, le débit de la source diminua sensiblement, jusqu'à tarir complètement en 1979, ce qui ne s'était jamais produit auparavant. Les villageois demandèrent alors à acheter de l'eau provenant des deux puits israéliens creusés sur la source, mais essayèrent un refus de la part des autorités militaires, qui leur refusèrent également l'autorisation de creuser un troisième puits pour leur propre usage. Finalement, à la suite d'une campagne de protestation menée jusque dans la presse internationale, les habitants d'Anjab obtinrent le droit de creuser deux puits, non sans que les autorités israéliennes aient profité de l'occasion pour souligner qu'il n'y avait pas assez d'eau dans la région pour alimenter à la fois les Palestiniens et les Israéliens... Mais il était trop tard pour sauver les récoltes, et le bilan fut catastrophique : près de 3 millions de dollars de pertes, sans compter des dommages importants dans le système de pompes et de canalisations irriguant les terres. Ruinés, 1 500 villageois durent s'expatrier, et une partie de ceux qui restèrent durent chercher du travail dans les implantations israéliennes voisines. Le cas d'Anjab est exemplaire d'une politique israélienne qui cherche à pousser les paysans palestiniens à quitter leur terre, soit en la confisquant purement et simplement, soit, plus subtilement, en les empêchant de la cultiver.

Source : N. GUILLE, 1984

Ainsi, grâce à la guerre des « six-jours », Israël a pu récupérer des quantités considérables d'eau et utilise les eaux du Jourdain et de Cisjordanie bien au-delà que ce qui était prévu par le plan Johnston. En fait, « la politique en vigueur est conçue pour assurer prioritairement un approvisionnement en eau suffisant aux colons juifs et au réseau hydraulique israélien. Ce n'est qu'une fois ces priorités assurées que les droits et les besoins des Palestiniens sont pris en considération ». (G. Mutin, 2000).

### **E. Les accords d'Oslo, le traité de paix jordano-israélien et la question de l'eau**

Le processus de paix engagé à la Conférence de Madrid (1991) a permis la mise en place d'un groupe de travail sur l'eau qui a commencé ses travaux en 1992 sur l'ensemble de la question. En 1993, la « Déclaration de Principes pour des arrangements intérimaires d'autonomie » (appelée parfois Oslo I) a reconnu un droit à l'eau aux Palestiniens (qui n'avait été pris en compte que dans le cadre de la Jordanie lors des plans de partage de l'eau des années cinquante).

En octobre 1994, le traité de paix jordano-israélien règle aussi la question de l'eau entre ces deux pays sur la base d'une coopération :

- l'accès aux eaux du Jourdain — jusqu'alors entièrement exploitées par Israël — est reconnu à la Jordanie qui en recevra 50 millions de m<sup>3</sup> chaque année (dans les faits entre 1996 et 2001) Israël n'a respecté ses engagements que deux années sur six et n'a rétrocédé à la Jordanie qu'une moyenne de 47 millions de m<sup>3</sup> par an (Water in Israël, 2002). Par ailleurs, Israël s'était engagé à participer à des travaux sur le Yarmouk devant procurer 100 millions de m<sup>3</sup> supplémentaires au Royaume hachémite, mais en 2001, l'État hébreu n'avait toujours pas honoré sa parole. Enfin, les pompes à proximité du confluent Jourdain-Yarmouk (100 millions m<sup>3</sup>/an), réalisés illégalement par Israël depuis 1967, sont régularisés (G. Mutin, 2000)
- des échanges intersaisonniers d'eau entre les deux pays sont prévus
- la réalisation du barrage de Maqarrin sur le Yarmouk d'une capacité de 225 millions de m<sup>3</sup> (dont 120 pour la Jordanie) reste suspendue à un accord syro-israélien qui ne semble toujours pas d'actualité aujourd'hui.

En septembre 1995, les accords dits d'Oslo II prévoient une coopération dans la gestion et le développement des ressources aquifères palestiniennes et prétendent satisfaire les besoins des deux pays ; ils augmentent les quotas d'eau alloués à l'autorité palestinienne d'une centaine de millions de m<sup>3</sup> (dont 9,5 millions de m<sup>3</sup> venant d'Israël). Cependant, selon l'organisation israélienne de défense des droits humains B'Tselem, Israël ne respecte pas cet accord (à partir de 2002, la quantité d'eau cédée par Israël y est inférieure de près d'un tiers à la quantité cédée au début des années 1990, alors qu'elle aurait dû augmenter d'un tiers) ; le problème du partage de l'eau relève « d'un blocage psychologique, d'une paranoïa

*réci-proque, alimentée du côté israélien par la peur de voir l'Autorité palestinienne prendre le contrôle d'une ressource aussi stratégique que l'eau, et entretenue chez les Palestiniens par la crainte de voir se poursuivre les politiques israéliennes » (A. R. Tamimi, 2003).*

Ainsi, alors que les accords d'Oslo étaient censés apporter une solution équitable, dans la pratique la dépendance palestinienne s'est accentuée, en particulier à l'égard de la Compagnie Mekorot.

Le résultat de 40 ans d'occupation israélienne du Golan, de la Cisjordanie et de Gaza est aujourd'hui d'une grande limpidité... dans le domaine de l'eau : Israël a imposé ses prétentions, il contrôle aujourd'hui plus de 90 % des eaux du Jourdain et près de 20 % de celles du Yarmouk, soit beaucoup plus que n'en prévoyait le plan Johnston et même le plan Cotton, et cette situation a été avalisée par le traité de paix avec la Jordanie de 1994 ; la Syrie n'ayant pas voulu d'un accord aussi léonin, la paix n'a pu se faire. Quant à la Palestine, si elle a pu bénéficier de quelques dizaines de millions de m<sup>3</sup> d'eau supplémentaires grâce aux accords d'Oslo II et au retrait unilatéral des colons de Gaza, elle n'en est pas moins dans une situation pire qu'avant 1967.

#### **IV. La situation en 2007 et les perspectives d'avenir**

L'échec du sommet de Camp David en 2000 où la responsabilité du gouvernement israélien d'E. Barak est lourdement engagé (C. Enderlin, 2002), la seconde intifada et l'arrivée d'une droite extrémiste au pouvoir en 2001 en Israël ont signé l'arrêt de mort du processus d'Oslo, ce qui n'est évidemment pas sans conséquences sur la question de l'eau et la construction d'un mur de séparation, à l'intérieur du territoire cisjordanien, aggrave encore la situation.

##### **A. Une situation de plus en plus dramatique**

La consommation moyenne annuelle d'un Palestinien est l'une des plus faibles du monde (environ 70 m<sup>3</sup>/an/hab., tous usages confondus, cf. supra). L'agriculture irriguée — première consommatrice d'eau — reste pourtant marginale en Cisjordanie (6 % de la SAU est irriguée contre 45 % en Israël et 60 % dans les colonies). Le prix de l'eau d'irrigation — 4 fois plus élevé pour les Palestiniens que pour les agriculteurs israéliens largement subventionnés (A. R. Tamimi, 2003) — est certes l'une des causes de l'insuffisance de l'irrigation agricole, mais c'est avant tout le manque de disponibilité d'eau ainsi que son irrégularité (coupures arbitraires décidées par Mekorot) qui en sont les explications essentielles. En ce qui concerne l'eau domestique la situation n'est pas meilleure : l'approvisionnement est irrégulier à cause des coupures de Mekorot et de la vétusté des réseaux d'adduction (cf. infra) ; par ailleurs, 180 villages de Cisjordanie ne sont toujours pas raccordés à un réseau d'adduction.

Le cas de la région d'Hébron, décrit par A. R. Tamimi (2003), est symptomatique de bien des villes de Cisjordanie.

*La région d'Hébron est symbolique. La responsabilité de l'approvisionnement domestique est ainsi partagée entre la municipalité d'Hébron et la compagnie Mekorot. Celle-ci impose des rationnements aux Hébronites : l'eau y est moins abondante en été qu'en hiver, 5 % des habitations, situées sur les hauteurs d'Hébron ne reçoivent pas d'eau faute d'une pression suffisante. Les entraves d'Israël à l'entretien et à la modernisation du réseau hydraulique provoquent des fuites importantes même si, depuis le transfert du contrôle d'une partie d'Hébron à l'Autorité palestinienne, les trois quarts du réseau ont été rénovés. Le fossé dans la consommation y est flagrant : en juillet 1997, la consommation moyenne par Palestinien est de 58 litres contre 288 litres en Israël.*

*Aussi, la municipalité palestinienne est contrainte d'adopter des mesures de substitution : rationnement de l'eau par un système de rotation entre les différentes zones de la région, distribution d'eau par réservoirs (10 m<sup>3</sup> par famille et par mois) au prix de 6,5 shekels par mètre cube. Cela contraint les Palestiniens à acheter de l'eau à partir de réservoirs. (...) On assiste au développement d'un véritable marché parallèle que l'Autorité palestinienne est impuissante à contrôler : en vendant l'eau publique à des propriétaires privés elle n'en supervise ni la destination, ni le prix, laissant la porte ouverte aux pratiques corruptives.*

*Dans les hôpitaux palestiniens, la situation est dramatique. La pénurie d'eau, qualitative et quantitative, favorise en amont, la propagation des maladies et empêche, en aval, leur traitement efficace. Le simple contact avec de l'eau polluée a accru, durant ces deux dernières années, la fréquence des maladies infectieuses : diarrhée, infections du tube digestif et des intestins. L'insuffisance en eau provoque, quant à elle, carences et déshydratation. Avec la pratique du stockage de l'eau*

*dans des réservoirs, l'eau devient stagnante et impropre à la consommation. (...) Situation absurde, la dégradation des conditions sanitaires augmente le danger de la maladie pour laquelle un patient est admis. Cette situation proprement inacceptable est combattue, tant bien que mal par les hôpitaux palestiniens (...).*

*La pénurie d'eau constitue une menace permanente pour la vie quotidienne des Hébronites. Faute d'une pression suffisante, l'approvisionnement des maisons sur les hauteurs de la ville est impossible. Le rationnement de l'eau est passé dans les mœurs et la charge financière, qui alimente le fisc israélien, est extrêmement pesante. L'irrégularité des approvisionnements est générale : à Haïbul, l'eau est disponible quatre jours et fermée quatre jours, tandis que la colonie israélienne de Karmi Tsur, proche de 350 mètres, bénéficie de l'eau toute l'année. Paradoxalement, le système de rotation fixé par la municipalité provoque une consommation excessive : chaque quartier soucieux de satisfaire ses besoins, stocke suffisamment d'eau pour tenir jusqu'à son prochain tour et utilise toujours la fin de ses réserves, privant ainsi les quartiers suivants de ressources suffisantes.*

À Gaza, la consommation moyenne est un peu supérieure : cela tient à l'importance de l'agriculture irriguée, la seule possible dans une région où les précipitations moyennes annuelles sont comprises entre 200 et 400 mm ; mais la consommation d'eau domestique est aussi faible qu'en Cisjordanie. Le cas de la bande de Gaza est assez exceptionnel : cette étroite bande de terre de 365 km<sup>2</sup> (40 km de long, 8 à 10 de large) est peuplée de 1,5 million d'habitants en 2007, soit une densité moyenne supérieure à 4 000 hab./km<sup>2</sup>, l'une des plus élevées du monde ; la population gazaouite utilise environ 120 millions de m<sup>3</sup> d'une eau extraite de l'aquifère littoral, dont la recharge annuelle par les précipitations est inférieure à 60 millions de m<sup>3</sup>. Le déficit — plus de 60 millions de m<sup>3</sup> — est catastrophique et la qualité de l'eau de la nappe déjà médiocre, à cause de sa pollution par les pesticides, engrais et métaux lourds due à l'intensification agricole, aussi bien à Gaza que sur le littoral israélien, ne fait que se péjorer d'année en année par une salinisation croissante venant de la Méditerranée. Désormais l'eau à Gaza est devenue impropre à la consommation humaine et certains habitants y ont les dents jaunes.

### **B. La responsabilité israélienne**

La situation actuelle en Cisjordanie et à Gaza est la conséquence logique de la politique discriminatoire menée par Israël depuis 40 ans, en violation des conventions internationales (La Haye 1907 ; Genève 1949 ; Règles d'Helsinki sur l'eau 1966), des résolutions des Nations Unies et des principes du droit humanitaire.

La convention de La Haye (1907) précise que la puissance occupante doit respecter « *les lois en vigueur dans le pays* » avant l'occupation (Art. 43) et que la propriété privée doit être respectée (Art. 46) (cités par J.-D. Dillman, 1990). Or dès 1967, Israël a nationalisé l'eau à Gaza et en Cisjordanie (qui auparavant était sous statut privé) et l'a intégrée au réseau de Mekorot, violant ainsi les articles 43 et 46 de la Convention de La Haye.

La VI<sup>e</sup> Convention de Genève (1949), ratifiée par Israël, interdit les destructions par la puissance occupante « *de biens mobiliers ou immobiliers appartenant (...) à des personnes privées, à l'État ou des collectivités publiques* »... (Art. 53) (cité par J.-D. Dillman, 1990) ; l'appropriation des eaux palestiniennes n'est donc pas justifiée. L'article 55 stipule que « *la puissance occupante a le devoir d'assurer l'approvisionnement de la population en vivres et produits médicaux* ». L'utilisation de l'eau en Palestine par Israël d'abord pour ses propres besoins, ceux des colons et des forces d'occupation et ensuite seulement pour les Palestiniens est contraire à l'article 55.

Diverses résolutions des Nations Unies sur le conflit israélo-palestinien, ainsi que la Déclaration sur la souveraineté permanente sur les ressources naturelles (1962) votée par Israël et les États-Unis, sont également violées par Israël. La Déclaration de 1962 affirme que « *le droit des peuples et des nations à une souveraineté permanente sur leurs richesses et leurs ressources naturelles doit s'exercer dans l'intérêt de leur développement national et pour le bien être de la population des États concernés* » (cité par J.-D. Dillman, 1990) : l'utilisation de l'eau palestinienne par Israël pour ses propres besoins est une violation caractérisée de ce droit.

Si le droit international est assez pauvre et ambigu dans le domaine des ressources hydrauliques, les Règles d'Helsinki (1966) définissent néanmoins des principes d'utilisation des ressources communes et permettent de considérer les aquifères de Cisjordanie et le bassin du Jourdain comme des eaux internationales dont l'utilisation doit être partagée de manière équitable. (A. R. Tamimi, 2003). Ainsi, Israël détourne ou viole le droit international dans le domaine de l'eau (comme dans de nombreux

autres domaines). Cela se traduit par un véritable « corset juridique israëlien » (A. R. Tamimi, 2003) qui enferme la législation de l'eau en Palestine et provoque un apartheid légal qui fait des Palestiniens, dans le domaine de l'eau comme dans bien d'autres, des êtres ségrégués, des individus de seconde zone qui n'ont droit qu'à ce qu'Israël veut bien leur accorder. Cette politique maintient le système hydraulique palestinien à son niveau de 1967, voire à un niveau inférieur, vu les dégradations dues à l'usure et au temps ainsi qu'aux destructions israéliennes. De ce fait, on estime que près de 40 % de l'eau transportée par canalisations en Cisjordanie est perdue à cause des fuites (A.R. Tamimi, 2003).

Le nombre de puits et de sources en Cisjordanie est connu de manière approximative. Selon le PHG (Palestinien Hydrology Group), en 2005, il en existait 543 puits et 297 sources dont 114 ayant un débit supérieur à 0,1 l/sec. (ARIJ, 1998).

### **C. L'eau et le mur de ségrégation/colonisation en Cisjordanie**

L'édification d'une barrière de sécurité (selon les Israéliens) ou d'un mur de ségrégation/colonisation (selon les Palestiniens) depuis 2002 n'est pas sans conséquences sur la question de l'eau. En effet, ce mur ne suit que très rarement la Ligne verte ; généralement il est construit en territoire palestinien qu'il pénètre parfois profondément (environs de Salfit en particulier). De ce fait, un certain nombre de puits et sources, utilisés essentiellement pour l'irrigation sont désormais isolés par le mur et les terres fertiles qui ne seront plus cultivées seront une proie facile pour Israël.

**Tableau n° 4 : Répartition des puits et sources en Cisjordanie selon leur affectation**

	Total	Irrigation	Usage domestique	Irrigation et usage domestique	Mekorot	Abandonné, non utilisés
Puits	543	356	36	14	42	95
Sources	297	92	28	28	-	138

Source : PHG (Palestinien Hydrology Group), 2005  
[http : // www.phg.org/campaign](http://www.phg.org/campaign)

L'essentiel va à l'irrigation, le reste à la consommation domestique. Le nombre de sources, et surtout de puits concernés par la construction du mur n'est connu que de manière approximative et, de plus, des modifications du tracé du mur entraînent une évolution de ce nombre. Selon l'Atlas géopolitique (ARIJ, 2004) 201 puits (sur 500 environ) et 71 sources (sur 230 environ) seraient concernés dans le nord et le centre de la Cisjordanie (y compris la vallée du Jourdain) (cf. Fig. 5 et 6). Des modifications du tracé du mur (notamment dans la région de Tulkarm) font qu'il faut réduire le nombre de puits isolés par ce mur d'une quarantaine.

Deux régions sont particulièrement concernées par la diminution de leurs ressources en eau :

- la vallée du Jourdain où les restrictions d'accès à l'eau et la colonisation ont commencé dès l'été 1967, ce qui a entraîné une spectaculaire régression de l'agriculture de la vallée : en dehors de Jéricho (67 km<sup>2</sup>) seuls trois minuscules îlots de terres agricoles de quelques km<sup>2</sup> serrés autour de trois petits villages subsistent aujourd'hui au sein de la vallée colonisée.

Ces îlots palestiniens ne disposent que de 10 sources (dont seules celles de Jéricho sont réellement importantes) et d'une soixantaine de puits alors que 30 sources et 105 puits sont sous contrôle israëlien ! (Fig. 5 et 6) :

- la région de Qalqiliya (Fig. 7), l'une des rares zones où la Cisjordanie atteint la plaine littorale. C'est une région très fertile où de nombreux puits dans l'aquifère occidental permettent d'irriguer des vergers. Le mur confisque une vingtaine de puits et en affecte 5 autres sur un total de 65 (cf. Fig. 5) privant la ville et ses environs de plus de 20 % de leur approvisionnement en eau, soit 6 à 7 millions de m<sup>3</sup> par an.

Ainsi, ce mur de ségrégation n'a pas seulement une fonction de séparation et de protection (selon Israël), il a aussi, et c'est sans doute fondamental, une fonction économique, visant à déposséder les Palestiniens de deux de leurs biens essentiels, la terre et l'eau.

### **D. Des solutions pour l'avenir**

Les contraintes étant extrêmement fortes, la solution de la question de l'eau sera extrêmement délicate, aussi bien du point de vue de l'approvisionnement que de la répartition. Les données sont

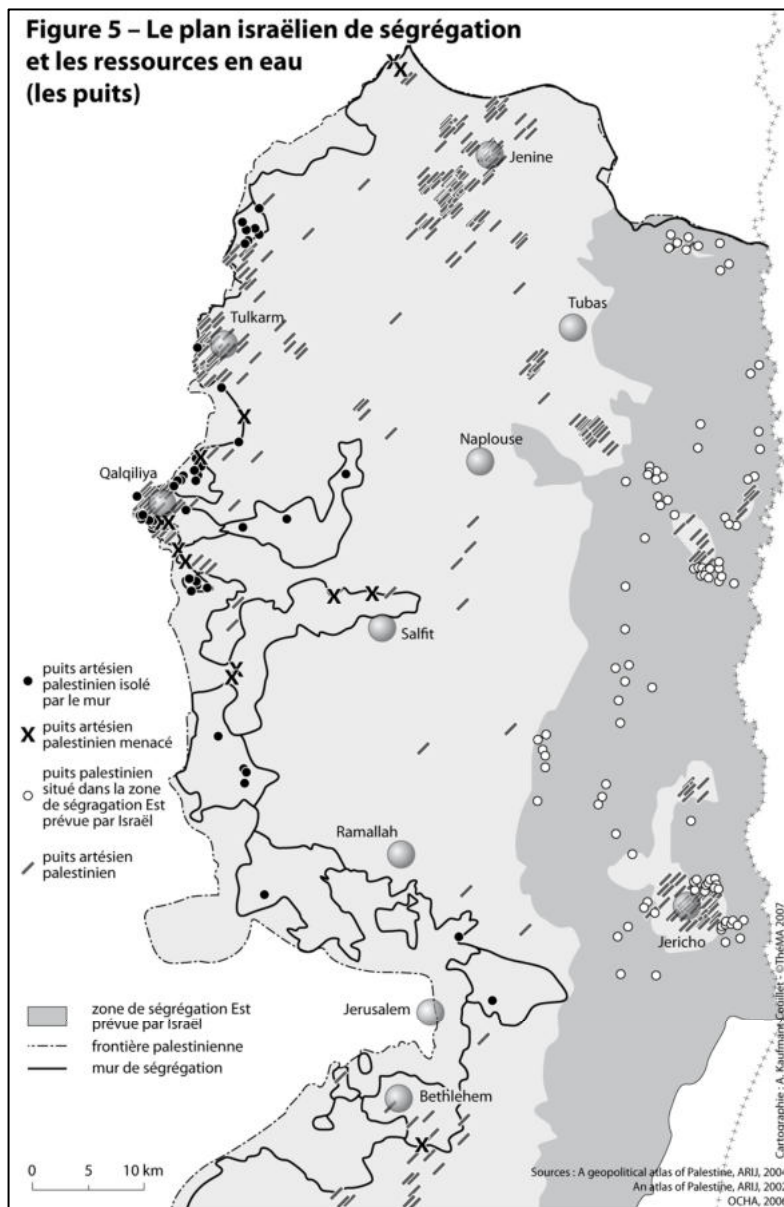
connues : aujourd'hui, la totalité des ressources renouvelables est utilisée et la répartition entre Israël et Palestine fondamentalement inégale. Deux types de solutions doivent être envisagées :

- l'importation d'eau douce de l'extérieur
- le développement des ressources non conventionnelles.

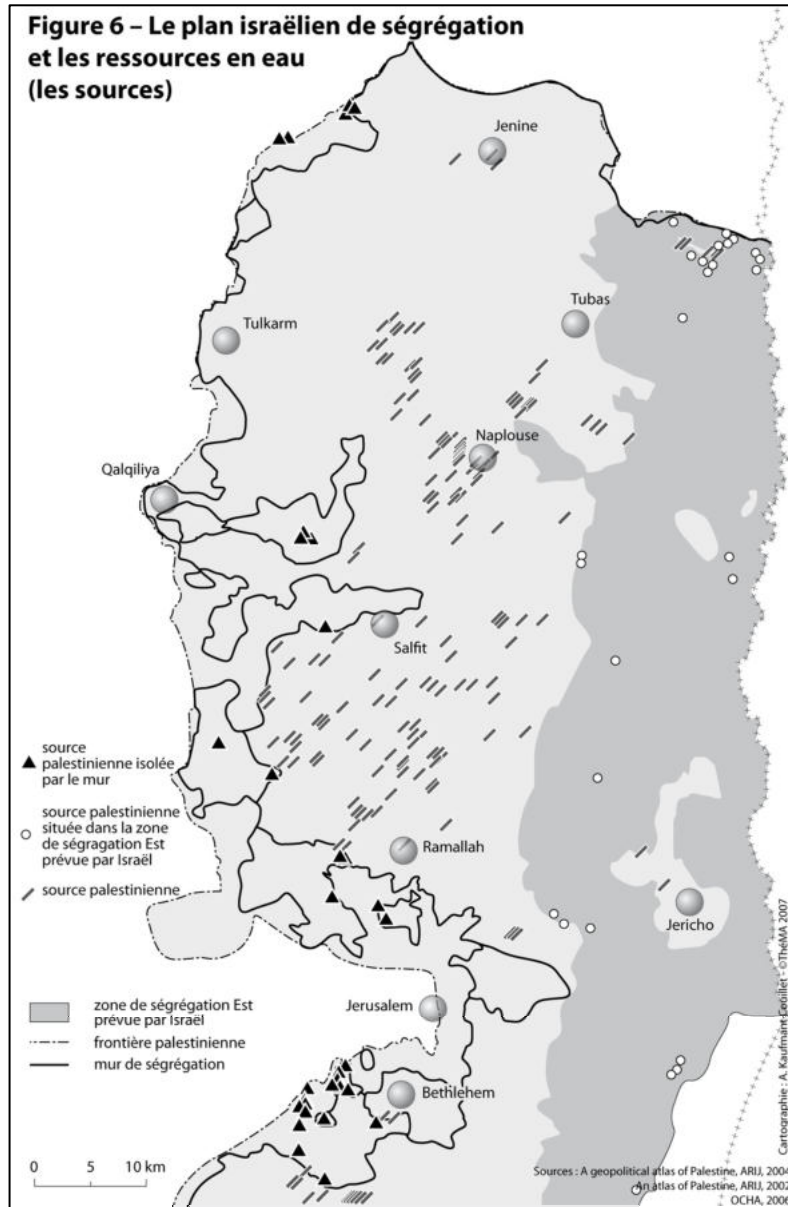
**1) Des possibilités d'importation d'eau douce limitées.**

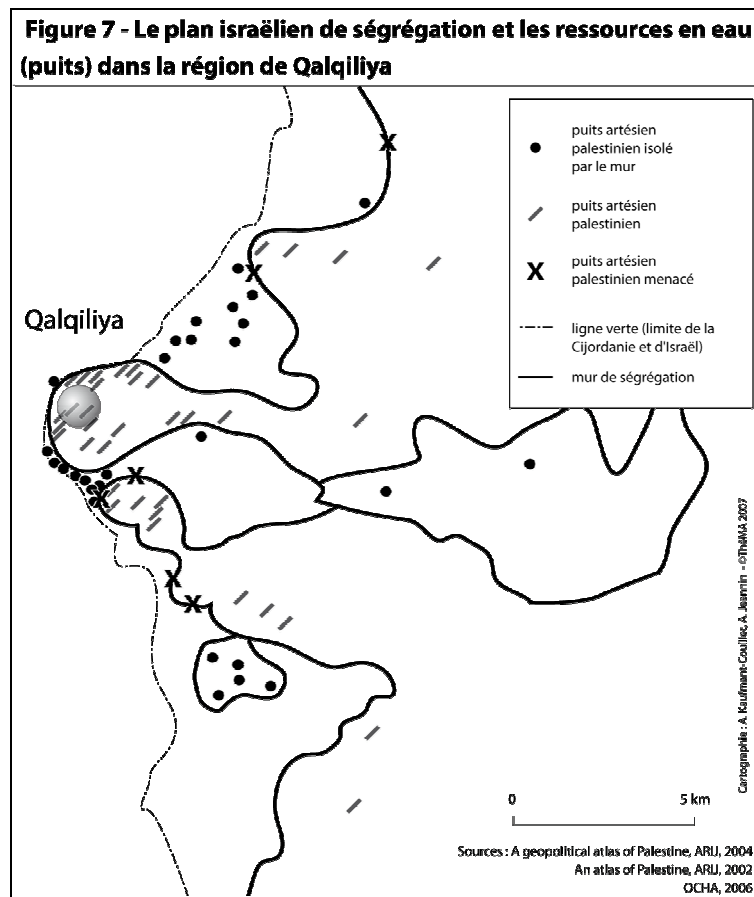
Le Litani est depuis près d'un siècle l'objet de convoitises du mouvement sioniste (cf. supra, lettre de Chaïm Weizmann). Son débit, 700 à 900 millions de m<sup>3</sup>/an selon les estimations n'est pas négligeable et pendant l'occupation israélienne du Sud-Liban (1982-2000) un projet de transfert d'une partie de ses eaux par un souterrain le reliant au Haut Jourdain, distant de quelques km mais situé en dessous du niveau de la mer, a été conçu par Israël, mais n'a pas été réalisé. Dans le cadre d'un futur accord de paix (mais qui reste très hypothétique actuellement), le Liban pourrait éventuellement céder une certaine quantité d'eau à Israël, mais cela restera limité, car on peut penser que le Liban a besoin de la plus grande partie sinon de la totalité, de l'eau du Litani pour développer le sud du pays, qui en est la région la plus pauvre.

Un projet de transfert d'eau du Nil, évoqué lors de la signature du traité de paix israélo-égyptien est resté lettre morte et il est peu probable qu'il soit réactivé.









Reste la question des eaux de Turquie. Ce pays, bien arrosé, vend déjà 50 millions de m<sup>3</sup> d'eau à Israël chaque année, acheminés par bateaux-citernes. (cf. supra). Un gigantesque projet de transfert d'eau vers les pays arabes déficitaires a été conçu par la Turquie du milieu des années quatre-vingts sous le nom d' « Aqueduc de la paix ». Composé de deux conduites, l'une vers les pays du Golfe, l'autre vers la Syrie, la Jordanie et la côte occidentale de la Péninsule arabique, il aurait permis le transfert de plus de 2 milliards de m<sup>3</sup> d'eau par an, dont 10 % vers la Jordanie. Outre son coût (le prix de revient du m<sup>3</sup> serait plus élevé que celui du dessalement de l'eau de mer), les pays arabes n'en ont pas voulu pour des raisons politiques : ils ne veulent pas donner à la Turquie une nouvelle arme pour faire pression sur eux (Chesnot, 1993). Aujourd'hui ce projet continue à dormir, même s'il est périodiquement évoqué.

**2) Le développement des ressources non conventionnelles et des économies est la voie la plus prometteuse.**

Les économies d'eau, aussi bien dans le domaine de l'irrigation que de l'eau industrielle ou domestique doivent être encouragées et ont déjà montré leurs effets positifs, notamment en agriculture (irrigation par goutte à goutte, meilleures façons culturales, plantes moins consommatrices d'eau...), mais dans une région où la population est en forte augmentation — et donc ses besoins alimentaires aussi — elles atteindront tôt ou tard leurs limites, à moins d'abandonner les spéculations les plus gourmandes en eau.

Le recyclage des eaux usées (260 millions de m<sup>3</sup> en Israël, quelques dizaines de millions en Palestine) doit impérativement être développé, mais l'eau recyclée n'est pas sans poser problème (eau impure contribuant à la pollution des nappes).

La principale possibilité d'augmenter les quantités d'eau est donc le dessalement de l'eau de mer, technique coûteuse financièrement (0,8 à 1,2 €/m<sup>3</sup>) car nécessitant une grande quantité d'énergie. L'eau dessalée n'est donc utilisée que pour des besoins domestiques ou industriels. Mais la région possède une curiosité géologique, la mer Morte, qui pourrait simplifier la question du dessalement. Du fait de l'extrême faiblesse des apports du Jourdain le niveau de la mer Morte baisse d'un mètre par an et se situe aujourd'hui à moins 415 m environ : quant à sa superficie, elle a diminué d'un tiers entre 1960 (950 km<sup>2</sup>) et 2006 (637 km<sup>2</sup>) et cette mer devrait disparaître d'ici 2050. L'idée, fort ancienne, est donc

d'alimenter la mer Morte par un canal venant de la Méditerranée (Th. Herzl l'avait évoqué dès 1902, Bôle-Richard, 2006) ou de la mer Rouge. C'est cette dernière option qui est aujourd'hui sérieusement envisagée : les études de faisabilité ont été lancées le 10 décembre 2006 à Amman lors d'une réunion tripartite (Israël, Jordanie, Palestine). Le canal Aqaba-mer Morte aurait 180 km de long, à travers le territoire jordanien et serait couvert sur les trois-quarts de son tracé (cf. Fig. 1). Il transporterait chaque année 1,9 milliard de m<sup>3</sup> d'eau qui, utilisant l'importante différence d'altitude, permettrait la production d'électricité ; cette électricité servirait au dessalement annuel de 800 millions de m<sup>3</sup> d'eau qui seraient utilisés par la Jordanie, la Palestine et Israël. Ainsi, outre sa portée symbolique, ce qui est loin d'être négligeable, ce projet permettrait d'améliorer l'alimentation en eau de la région et de faire remonter progressivement le niveau de la mer Morte que l'on espère stabiliser à - 390 -400 m ultérieurement (soit son altitude vers 1960-1970). Il s'agit là d'un beau projet - encore que les conséquences environnementales soient mal connues - mais dont le financement (plus de 3 milliards d'euros) n'est pas encore assuré et dont la réalisation reste toujours hypothétique. Aussi, la réalisation de projets moins ambitieux tels ceux évoqués ci-dessus ou les transferts d'eau par bateaux-citernes ou encore réalisation de barrages tels celui de Maqarrin doit-elle être accélérée.

## **Conclusion**

La pénurie d'eau en Israël-Jordanie-Palestine ne fait que s'aggraver jour après jour. Un rapport de la Banque Mondiale (1994) prévoit que les besoins en 2040 pourraient s'élever à 7 milliards le m<sup>3</sup> (Mutin, 2000) contre 3 milliards actuellement, en raison de la forte augmentation de population prévue. Les ressources régionales seront plus que jamais insuffisantes et la satisfaction des besoins ne pourra se faire que par des transferts régionaux et le recours — coûteux — aux ressources non conventionnelles (dessalement de l'eau de mer, recyclage des eaux usées). Quelques premières pistes sont étudiées dans ce domaine, elles devront être développées.

Mais un autre problème ne semble toujours pas sur la voie du règlement : l'accès équitable à l'eau pour les Palestiniens : leurs disponibilités sont parmi les plus faibles du monde et environ 4 fois inférieures à celles des Israéliens. Un rééquilibrage s'impose, mais Israël n'en veut pas et continue à violer les conventions internationales ainsi que nous l'avons vu ci-dessus. Cette volonté de l'État israélien de se maintenir en dehors des règles internationales dans le domaine de l'eau (comme dans d'autres domaines) est extrêmement inquiétante et n'augure pas d'une amélioration de la situation pour les Palestiniens. Pourtant, la voie de la coopération régionale telle qu'elle semblait suggérée par les accords d'Oslo est profitable à tous, aussi bien à court qu'à moyen ou long terme, et dans le domaine de l'eau plus que dans tout autre, elle est indispensable.

## **Bibliographie**

- ALLAYA Mahmoud, 2005, *MEDAGRI: Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes*, CIHEAM - IAM. M., Montpellier, 416 p.
- ARIJ (Applied Research Institute, Jerusalem), 1998, *Water Resources and Irrigated Agriculture in the West Bank*, Bethléhem, 247 p.
- ARIJ, 2002 *An Atlas of Palestine*, Bethlehem, 203 p.
- ARIJ, 2004 *A Geopolitical Atlas of Palestine*, Bethlehem, 56 p.
- BENANTAR Abdenour, 1993, La question de l'eau dans les négociations arabo palestiniennes *Revue d'Etudes palestiniennes* n° 47, Paris, pp. 81-97
- BOLE-RICHARD Michel, 2006, Le projet de canal pour sauver la mer Morte reprend vie. *Le Monde*, 21-12-2006
- CHESNOT Christian, 1993, *La bataille de l'eau au Proche-Orient*, l'Harmattan, Paris, 222 p.
- CLAUDE Patric, 1995, L'eau, un enjeu de taille entre Israélien et Palestinien. *Le Monde* 22-07-1995
- COQUEREL Jean-Paul, 1989, Proche-Orient : l'eau, enjeux et stratégies. *Universalia*, pp. 334-338
- DIECKHOFF Alain, 1989, *Les espaces d'Israël*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 215 p.
- DILLMAN Jeffrey D, 1990, Le pillage de l'eau dans les territoires occupés, *Revue d'études Palestiniennes* n° 35, Paris, pp. 37-60

EMSELLEM Yves, MEYER Edmond, LAKHDARI Marc, 2004, L'eau pour la paix, la paix pour l'eau, *Revue Autre Terre* n° 9, pp. 263-279

ENDERLIN Charles, 2002, *Le rêve brisé*, Fayard, Paris, 366 p.

GUILLE Nicolas, 1984, La mainmise israélienne sur l'eau dans les territoires occupés, *Revue d'études palestiniennes* n° 11, Paris, pp. 61-67

MANCIBO Francis, 2003, Israël : une histoire d'eau, Communication au FIG de Saint Dié. 11 pages

MUTIN Georges, 2000, *L'eau dans le monde arabe*, Ellipses, Paris, 156 p.

O.C.H.A. (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) (ONU), 2006, *Closure maps in West Bank and Gaza Strip*, Jérusalem, 16 p.

PRENANT André et SEMMOUD Bouziane, 1997, *Maghreb et Moyen-Orient, espace et sociétés*, Ellipses, Paris, 256 p.

STATE of Israel, 2002: *Water in Israel, Consumption and Production 2001*, 52 p.

SHUVAL Hillel, 1992 : Le problème du partage de l'eau entre Israéliens et Palestiniens, *Monde arabe - Maghreb-Machrek* n° 138, pp. 27-37

TAMIMI Abderrahman, 1992, L'eau et son rôle dans l'élaboration de la paix au Proche-Orient, *Monde arabe - Maghreb-Machrek* n° 138, pp. 27-37

TAMIMI Abderrahman, 2003 : Palestine, la question de l'eau, *magazine h20. net*

TOUBOUL Marion, 2007 : La mer Morte, ressource de vie, *Libération*, 24/25-02-2007

YAIR Aaron et GVIRTZMAN Haïm, 1995, Bilan d'eau, d'Israël : situation présente et perspectives d'avenir, *Sécheresse* vol.6, n° 1

ZEITOUN Mark, TABARI Jamia, Becker Andréa, 2004, Water in Palestine : Scarcity, Instability, Conflict, *ARIJ*. Bethlehem